

J'aime mon travail, je prends soin de mes mains!

Document de formation pour les coiffeurs



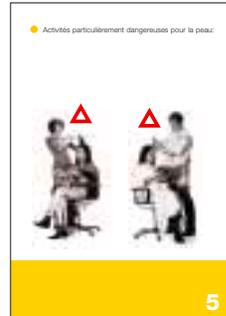
- **Objectif pédagogique:**
savoir protéger ses mains pour éviter les maladies de la peau (dermatoses professionnelles).
- **Formateurs:**
employeurs, personnel d'encadrement, enseignants des écoles professionnelles, responsables des apprentis, coordinateurs de la sécurité.
- **Personnes à former:**
coiffeurs et apprentis coiffeurs.
- **Temps nécessaire:**
20 à 30 minutes.
- **Principaux risques:**
maladies de la peau incurables au niveau des mains.

Procédure de formation par étapes



1. Notre travail comporte-t-il des risques particuliers?

- Le métier de coiffeur fait partie des métiers présentant un risque élevé de dermatoses aux mains, tout comme la métallurgie (p. ex. mécaniciens) et la construction.
- L'apparition d'allergies nécessite souvent un changement de profession.
- Des mesures simples de protection permettent d'éviter les problèmes de peau.



5. Activités particulièrement dangereuses pour la peau:

- les teintures et l'eau des permanentes sont les causes essentielles d'allergies chez les coiffeurs. Il est donc impératif de porter des gants de protection appropriés lors de ces activités;
- on réduit au minimum le contact avec le produit de la permanente si ce dernier est appliqué après la pose des bigoudis.

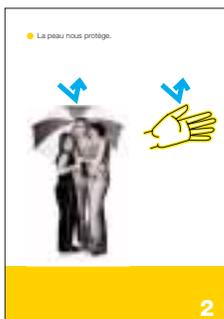


8. Il faut appliquer régulièrement une crème sur les mains.

Appliquer régulièrement de la crème sur les mains permet de garder la peau saine et de régénérer les zones irritées.

Il est conseillé d'appliquer systématiquement de la crème sur les mains, notamment lorsqu'elles sont rouges ou sèches:

- avant le travail;
- après chaque lavage, rinçage, etc.;
- après le travail;
- avant d'aller se coucher.



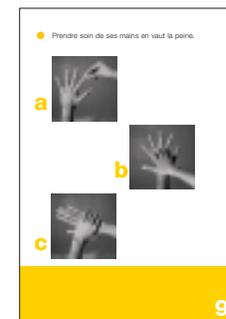
2. La peau nous protège.

Une peau saine offre une protection naturelle. Lors de sollicitations normales, elle repousse l'eau et les produits de nettoyage, etc.



6. Porter des gants de protection.

Contrairement aux idées reçues, le port de gants de protection n'est nullement incompatible avec le travail de coiffeur. Il faut veiller à ce que les gants soient confortables et résistants aux produits utilisés.



9. Prendre soin de ses mains en vaut la peine.

Il faut appliquer une fine couche de crème régulièrement, même s'il y a beaucoup de travail à faire au salon de coiffure, sans oublier le contour des ongles (a), la zone entre les doigts (b) et les poignets (c).

Il est conseillé de ne pas porter de bracelets, de bagues, etc., pendant le travail, car les zones qu'ils couvrent sont difficiles à nettoyer correctement et favorisent souvent l'apparition d'eczémas.



3. Notre travail met notre peau à rude épreuve.

Les activités suivantes assèchent, agressent et sensibilisent la peau:

- contact fréquent avec des produits capillaires (shampoings, teintures, etc.),
- travail fréquent en milieu humide (lavage des cheveux, massage du cuir chevelu, lavage des mains, travaux de nettoyage, etc.),
- séchage fréquent au sèche-cheveux.

Sans mesures de protection, une irritation de la peau (eczéma) peut apparaître.



7. Les trois types de gants recommandés:

- *** **gants en nitrile:** gants très fins et souples, extrêmement résistants, couvrant bien les poignets, disponibles en plusieurs tailles, assez chers;
- ** **gants en vinyle:** assez souples, couvrant bien les poignets, disponibles en plusieurs tailles, bon marché;
- * **gants en polyéthylène:** gants jetables bon marché, se déchirant facilement et ne protégeant pas suffisamment les poignets, taille unique.

- **Les gants en latex:** n'offrent pas une résistance suffisante aux produits utilisés par les coiffeurs.
- **Les gants dits invisibles** (application d'un liquide ou d'une crème protecteurs sur les mains): n'offrent pas de protection globale contre les substances allergènes.



10. J'aime mon travail, je prends soin de mes mains!



4. La peau peut être abîmée.

- **Début d'une irritation de la peau:** la peau est sèche, rougie, présente des fissures et est très sensible. Il ne faut pas attendre pour agir: il est nécessaire de porter des gants de protection pour toutes les activités en milieu humide et d'appliquer très souvent de la crème sur les mains.
- **Allergie:** la peau est recouverte de petites cloques et démange. Il faut consulter tout de suite un médecin. Lorsqu'on devient allergique à une substance, on le reste souvent toute sa vie. Il est même souvent nécessaire de changer de métier.

La Suva remercie l'Association suisse des maîtres-coiffeurs et l'Association suisse des maîtres aux écoles professionnelles de coiffeurs pour leur collaboration.

Informations complémentaires

- «Manuel à l'intention des coiffeuses et des coiffeurs», Association suisse des maîtres aux écoles professionnelles de coiffeurs, 1998
- Classeur de la branche «Protection de la santé et sécurité dans la branche de la coiffure»
- Internet: www.2mains.ch
- Feuillet d'information «Protection de la peau», réf. SBA 122.f

Pour nous contacter

Renseignements:

Suva

Secteur médecine du travail

Téléphone 041 419 52 78

Fax 041 419 62 05

Association suisse des maîtres-coiffeurs

Téléphone 031 332 79 42

Fax 031 331 45 00

Commandes de documents:

Suva

Service clientèle central

Case postale

6002 Lucerne

www.suva.ch/waswo

Téléphone 041 419 58 51

Fax 041 419 59 17

Vous pouvez télécharger directement ce document en couleurs à partir de l'adresse www.suva.ch/waswo/88804.f

Ce document est également disponible en **allemand** et en **italien**.

Instructions pour les formateurs

Utilisations possibles de ce document de formation

- En tant qu'employeur ou coordinateur de la sécurité, vous décidez d'organiser une formation sur le lieu de travail pour l'ensemble du personnel au cours d'une période donnée. Chaque salon de coiffure et/ou chaque groupe de coiffeurs reçoit le document de formation.
- Les personnes nouvellement embauchées et les apprentis sont régulièrement formés et informés au moyen du document de formation.
- Dans les écoles professionnelles et les grands salons, il peut être judicieux d'installer un parcours informatif faisant appel à l'expérience personnelle.

Préparation de la formation

- Invitation préalable du personnel à suivre cette formation, par écrit ou oralement, avec des indications concrètes sur le thème, la date, le lieu et la durée prévue, en vue de préparer le personnel à cette formation.
- Photocopies en nombre suffisant des feuilles informatives.
- Mise à disposition des crèmes pour les mains et des gants utilisés dans l'entreprise.
- Garantie d'un environnement calme pour assurer de bonnes conditions de formation.
- Etude minutieuse des étapes de la formation afin de pouvoir les expliquer au personnel avec vos propres mots.
- Etude des informations ci-après, si besoin est, pour la préparation et le déroulement de la formation.
- Travail en petits groupes (taille idéale: trois à dix personnes).

Déroulement de la formation

- Expliquer, à l'aide des feuilles informatives, les points importants et inciter le personnel à utiliser les moyens de protection. Point important à ne pas oublier: donner l'exemple est un facteur déterminant pour l'adoption des mesures préconisées.
- Demander aux participants de raconter leurs expériences en ce qui concerne l'utilisation de crèmes pour la peau et le port de gants de protection au cours de leur travail quotidien.
- S'entraîner, avec les moyens de protection mis à disposition (crèmes, gants), pour acquérir les bonnes habitudes décrites.
- Afficher les feuilles informatives importantes pour votre salon de coiffure dans des endroits bien visibles (sélection).

Utilisations possibles des feuilles informatives

- Affichage du document dans son format normal.
- Augmentation de la taille (en A3) du document.
- Elaboration de transparents pour rétroprojecteur.

Bases légales

Ordonnance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles (OPA), articles 5 et 90:

«[...] L'employeur mettra à la disposition des travailleurs des équipements de protection individuelle (EPI) tels que [...] produits de protection de la peau [...]. L'employeur doit veiller à ce que ces équipements soient toujours en parfait état et prêts à être utilisés.» «L'employeur supporte les frais des mesures qu'il doit prendre pour assurer la sécurité au travail [...].»

Alinéa 1 de l'article 6: **«L'employeur veille à ce que tous les travailleurs [...] soient informés des risques auxquels ils sont exposés dans l'exercice de leur activité et instruits des mesures à prendre pour les prévenir [...].»**

Alinéa 4 de l'article 6: **«L'information et l'instruction doivent se dérouler pendant les heures de travail et ne peuvent être mises à la charge des travailleurs.»**

Alinéa 1 de l'article 44: **«Lorsque des substances nocives sont produites, transformées, utilisées, conservées, manipulées ou entreposées, les mesures de protection qu'exigent les propriétés de ces substances seront prises. [...].»**

Consignation de la formation

La directive CFST 6508 exige un concept de sécurité d'entreprise rendant nécessaire la consignation de la formation en matière de sécurité du personnel.

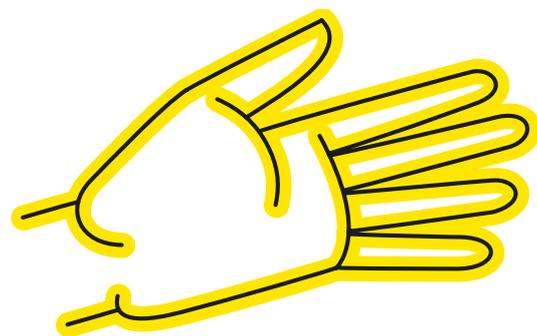
Indications à fournir:

- contenu de la formation,
- nom des formateurs,
- date,
- lieu,
- nom des personnes formées.

● Notre travail comporte-t-il des risques particuliers?



● La peau nous protège.



● Notre travail met notre peau à rude épreuve.



- La peau peut être abîmée.



main bien soignée



début d'irritation de la peau



allergie

- Activités particulièrement dangereuses pour la peau:



- Porter des gants de protection.



● Les trois types de gants recommandés:



★ ★ ★ **gant en nitrile**



★ ★ **gant en vinyle**



★ **gant en polyéthylène**

non recommandés:

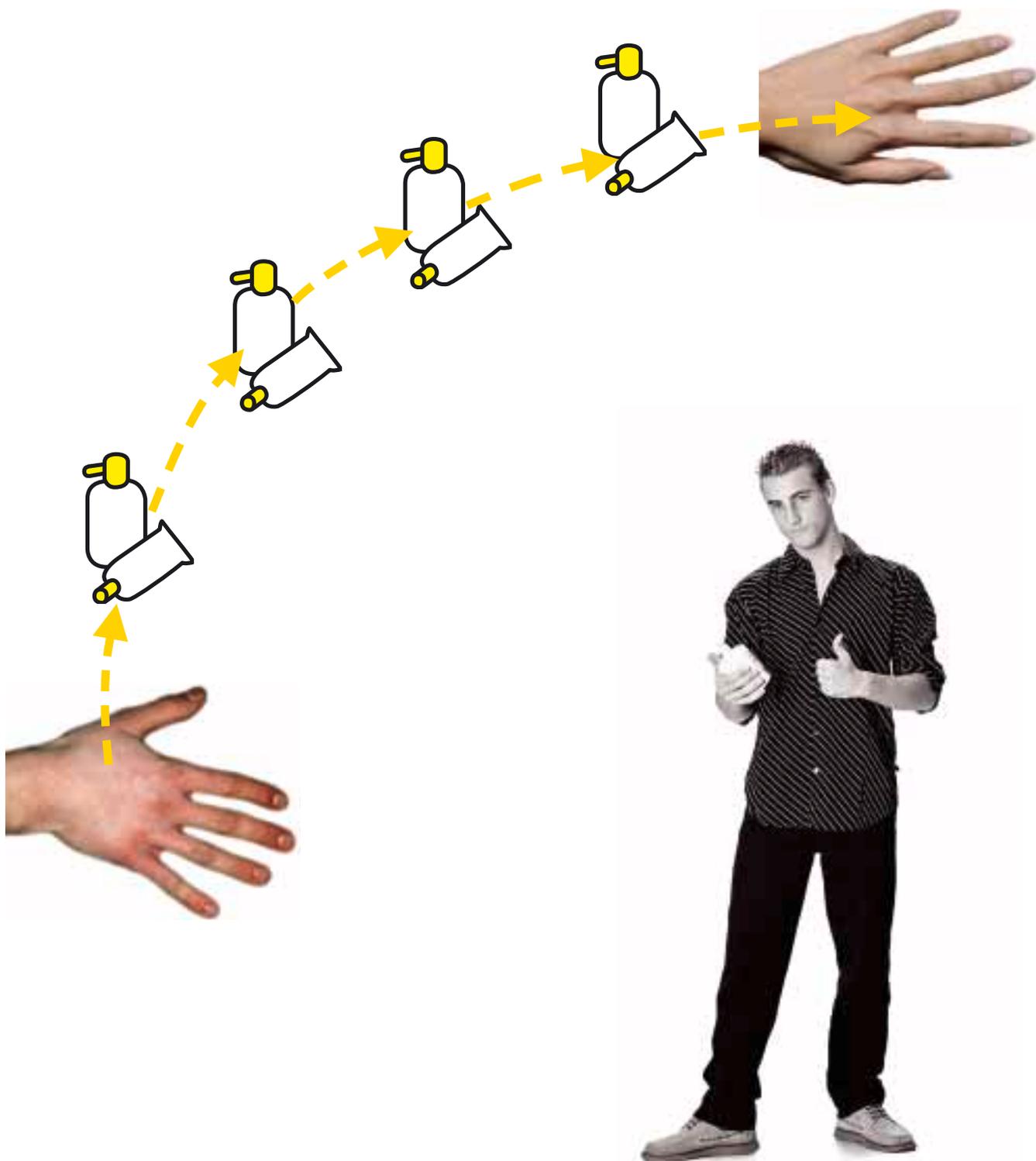


gant en latex



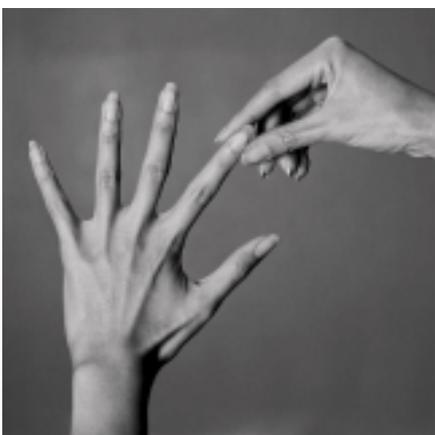
gants dits «liquides»

- Il faut appliquer régulièrement une crème sur les mains.



- Prendre soin de ses mains en vaut la peine.

a



b



c



● J'aime mon travail, je me protège!



J'aime mon travail, je prends soin de mes mains!

Document de formation pour les coiffeurs

● Notre travail comporte-t-il des risques particuliers?



1

● La peau nous protège.



2

● Notre travail met notre peau à rude épreuve.



3

● La peau peut être abîmée.



4

● Activités particulièrement dangereuses pour la peau.



5

● Porter des gants de protection.



6

● Les trois types de gants recommandés:



Les trois types de gants recommandés:

- *** gant en nitrile
- ** gant en nitrile
- * gant en caoutchouc

non recommandés:



gant en nitrile gant en caoutchouc

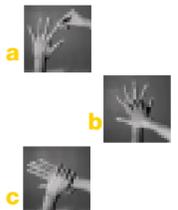
7

● Il faut appliquer régulièrement une crème sur les mains.



8

● Prendre soin de ses mains en vaut la peine.



a

b

c

9

● J'aime mon travail, je me protège!



10
